

VISITE DU DOMAINE REGIONAL DU MARAIS DE STORS (Val D'Oise)

Vendredi 10 octobre 2003, Michel Vampouille, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, et Lucien Ferrier, vice-président du conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts de la région, visiteront le marais de Stors, propriété régionale d'intérêt écologique majeur dont la première réunion des comités scientifique et de pilotage se tiendra le même jour.

Conservateur des espaces naturels d'intérêt régional, l'Agence des Espace Verts de la région d'Ile-de-France s'est engagée, depuis l'acquisition du périmètre en 2000, à la restauration du Marais de Stors, zone humide de 40 hectares située sur la commune de Mériel, à 27 kilomètres au nord de Paris, dans le département du Val d'Oise, en limite du massif forestier de l'Isle-Adam et au bord de l'Oise.

C'est à partir du 12^{ème} siècle, avec l'installation de l'abbaye cistercienne du Val, en amont du ru du Vieux-Moutier, que seront aménagés des étangs servant de viviers et des seuils permettant l'alimentation en eau régulière des moulins. Partiellement drainé à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle pour créer des prairies, le marais a été abandonné à la fin des années 1970, entraînant une recolonisation rapide par la végétation naturelle.

Classé en Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) **de type 1 pour sa richesse floristique et faunistique, le site présente un intérêt écologique remarquable à l'échelle de l'Ile-de-France.**

La flore du marais de Stors se caractérise par sa grande diversité et la rareté de certaines espèces qui la composent : **350 espèces végétales** répertoriées, dont **35 rares en Ile-de-France**. Celle du coteau présente un intérêt particulier avec des pelouses calcicoles riches en orchidées.

La faune est aussi particulièrement bien représentée avec **140 espèces d'oiseaux** observées, des petits mammifères rares en Ile-de-France, des chauves-souris, des batraciens et des reptiles ainsi que des **lépidoptères** strictement inféodés aux milieux humides et également rares en Ile-de-France.

L'intérêt majeur de ce site classé provient donc de la diversité des milieux présents, sur une superficie relativement restreinte, de leur imbrication et de leur interdépendance. Ces phénomènes étant optimisés par la présence d'un **gradient hydrique** entre le coteau calcicole, très sec et la tourbière, très humide.

L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

L'agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France a été créée en 1976 par la loi qui instituait la région, sous forme d'un établissement public régional à caractère administratif, afin de mettre en œuvre la politique régionale en matière de gestion d'espaces verts, de forêts, de promenades et de préservation des espaces agricoles périurbains.

Ses missions consistent à :

- **Protéger, par des interventions foncières, les grands espaces naturels que la Région veut préserver de l'urbanisation.** L'Agence, à ce titre, agit comme le conservatoire des espaces naturels d'intérêt régional (acquisition de grands massifs forestiers et de sites d'intérêt écologique majeur, surveillance foncière en vue de préserver les espaces agricoles périurbains,...).
- **Aménager des forêts pour les ouvrir au public :** forêts régionales de Ferrières en Seine-et-Marne, de Bondy en Seine-Saint-Denis, de Rougeau en Seine-et-Marne et en Essonne, de Rosny dans les Yvelines, de La Roche-Guyon dans le Val d'Oise ;...
- **Contribuer à la réhabilitation de parcs et jardins historiques ouverts au public** (Villardeaux, La Roche-Guyon, Pavillon Royal,...).
- **Préserver et mettre en valeur les milieux naturels :** aménagement et animation du Domaine régional de Flicourt à Guernes, gestion des pelouses calcaires de Rosny-sur-Seine dans les Yvelines, réhabilitation de l'ancienne sablière de la Fosse aux Carpes dans l'Essonne, restauration du marais de Stors dans le Val d'Oise, suivi écologique sur le domaine régional,...
- **Promouvoir des études d'aménagement et de valorisation des milieux naturels**
- **Participer à l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté :** mise en place, depuis 1992, du programme pédagogique « Forestiers Juniors ».
- **Aménager des coulées vertes et des promenades pour piétons et cyclistes reliant les grands espaces naturels entre eux ou aux zones urbanisées :** la Coulée Verte du Sud Parisien, la Promenade de l'Aqueduc de la Dhuis, la Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV, et l'Allée Royale.
- **Aider, par des subventions, les collectivités territoriales à mener localement une politique d'acquisition et d'aménagement d'espaces naturels : parcs périurbains, bois, espaces verts de proximité,...**

En outre, l'Agence finance la réalisation de chemins de randonnée par le Comité Régional d'Ile-de-France de la Randonnée Pédestre (CORANDIF). Elle contribue, avec l'Etat, au boisement et au reboisement de propriétés sylvoles privées (Fond Forestier d'Ile-de-France), participe à l'acquisition de forêts par l'Etat et contribue à l'aménagement des forêts domaniales, et soutient la création de jardins familiaux en subventionnant des associations telles que la Ligue du Coin de Terre et du Foyer. Elle finance également l'acquisition et l'aménagement de sites d'intérêt écologique par Pro Natura Ile-de-France.

EVOLUTION DU PATRIMOINE REGIONAL DEPUIS 1976...

Les acquisitions foncières sont réalisées au sein de 56 périmètres régionaux d'intervention foncière créés par le Conseil Régional d'Ile-de-France. La superficie totale des périmètres sur lesquels l'Agence des Espaces Verts est habilitée à intervenir s'étend sur quelque 32 500 hectares en avril 2003.

Le patrimoine ainsi acquis au sein de ces périmètres s'élève aujourd'hui à **plus de 10 700 hectares** : forêts (8 700 hectares), espaces agricoles (1400 hectares) et milieux naturels (600 hectares).

Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France
19, rue Barbet de Jouy - 75007 PARIS

Téléphone : 01 53 85 67 57 Télécopie : 01 53 85 67 29 www.aev-iledefrance.fr